

Poste de technicien(ne) de rivière

Emploi permanent à temps complet (35h00 hebdomadaires).

Cadre d'emploi : technicien.

Poste ouvert aux contractuels sans exclure les candidatures de fonctionnaires (article L.332-8 2° du code général de la fonction publique)

MODALITÉS ET CALENDRIER DE RECRUTEMENT

Les candidatures seront sélectionnées sur dossier, puis les candidats ayant les meilleurs dossiers passeront un entretien avec le Président et les responsables technique et administrative.

Adressez par courriel à Monsieur le Président de l'EPAGE Sequana le dossier de candidature comprenant une lettre de motivation et un CV détaillé à : contact@syndicatsequana.fr

Date limite de candidature : 27 janvier 2024.

Pour tout renseignement, contactez le 03.80.81.56.25 et consultez le site internet : www.contrat-sequana.fr

EMPLOYEUR ET SITUATION

L'EPAGE Sequana regroupe actuellement 6 communautés de communes des départements de la Côte d'Or, de la Haute-Marne et de l'Yonne. Il est porteur d'un Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC) qui a permis de créer une dynamique globale sur l'eau sur le bassin versant amont de la Seine. L'EPAGE Sequana est également maître d'ouvrage d'actions inscrites au PAPI de la Seine Troyenne et Supérieure, et au PAPI de la Seine et de la Marne Franciliennes. La structure est basée à Châtillon-sur-Seine. Placée sous l'autorité du Président, l'équipe actuelle est composée de 7 personnes :

- Deux techniciens de rivière,
- Une chargée de missions milieux aquatiques,
- Une chargée de missions zones et humides et érosion/ruissellement,
- Une chargée de missions rivières et préservation de la ressource en eau/responsable technique,
- Une responsable administrative et comptable/chargée de communication,
- Un agent d'entretien.

L'EPAGE Sequana est porteur de la compétence « GEMAPI », qui lui permet d'intervenir sur :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, chenal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau,
- La défense contre les inondations,
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Il est également en charge de l'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassin, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.

MISSIONS DU POSTE

Sous l'autorité de la responsable technique et dans le contexte de mise en œuvre du CTEC, le/la technicien(ne) de rivière se verra attribuer les missions suivantes :

Missions principales :

- Réaliser sur le territoire de l'EPAGE les diagnostics nécessaires à l'identification des dysfonctionnements des cours d'eau,
- Concevoir des actions de restauration, d'aménagement et d'entretien des milieux aquatiques et étudier leur faisabilité auprès des riverains, propriétaires et élus en réalisant une concertation essentielle avec ces derniers,
- Interagir avec les partenaires techniques et financiers pour proposer une programmation d'actions et leur budgétisation,
- Mettre en œuvre et suivre les actions,
- Rédiger les cahiers des charges, les dossiers réglementaires, les demandes de financements, les notes techniques, les comptes-rendus...,
- Suivre les études et les chantiers de travaux,
- Garantir l'exécution technique, administrative et financière des marchés.

Missions transverses :

- Au besoin, organiser ou réaliser les travaux d'entretien (abattage, débroussaillage, ...), de protection de berges, et les petits aménagements de restauration hydromorphologique,
- Participer au développement de la connaissance sur le territoire avec les partenaires techniques (pêches de suivi ou de sauvegarde, ...),
- Participer à la gestion des ouvrages hydrauliques (surveillance, entretien, manœuvres),
- Participer à la surveillance des milieux aquatiques, notamment en période d'étiage ou de crues et assurer le reporting auprès des différents services,
- Sensibiliser, informer, et communiquer auprès des collectivités, riverains, grand public, scolaires au sujet de la préservation et la gestion des milieux aquatiques, et de la prévention des inondations (réunions, rédaction d'articles, organisation/participation à des journées d'information thématiques, animation avec les scolaires, ...),
- Contribuer à l'élaboration et au suivi d'un nouveau Contrat de Territoire, à la rédaction des rapports d'activités...,
- Participer aux réunions décisionnelles du syndicat (bureaux, comités).

NIVEAU REQUIS / COMPÉTENCES

- Formation minimum bac+2 (BTS, Licence Pro) et compétences techniques dans le domaine de l'eau et de la gestion des milieux aquatiques : dynamique de cours d'eau, entretien de rivières,
- Connaissance des acteurs de la politique de l'eau, du cadre réglementaire,
- Maîtrise des outils informatiques usuels (pack Office),
- Connaissances en gestion forestière et aptitude à utiliser une tronçonneuse indispensable,
- Maîtrise du SIG (QGIS) appréciée,
- Qualités relationnelles (élus, usagers, partenaires financiers),
- Capacités d'organisation, autonomie, rigueur, polyvalence, disponibilité,
- Capacité de travail en équipe,
- Permis B indispensable,
- Première expérience souhaitée.

MOYENS MIS A DISPOSITION ET CONDITIONS D'EXERCICE

- Véhicule de service, équipements et fournitures bureautiques, téléphone portable professionnel,
- Déplacements fréquents à prévoir,
- Temps de travail : 35h00 hebdomadaires (possibilité de 39h00 hebdomadaires avec RTT),
- Télétravail possible,
- Résidence de travail : Châtillon-sur-Seine.

STATUT SALARIAL ET RÉMUNÉRATION

Si contractuel : CDD de 3 ans renouvelable une fois. Rémunération selon grille indiciaire du grade de technicien principal de 2ème classe et selon expérience.